



UN DROIT À L'ALIMENTATION SAINE POUR TOUTES ET TOUS !



MARCHÉ SOLIDAIRE ET REVENDICATIF À TRAPPES LE 27 AOÛT 2026 À 17 H DEVANT LA GARE

Près d'un Français sur deux déclare renoncer à certains achats alimentaires faute de moyens. La précarité alimentaire touche 16 % des Français ! Rendre les fruits et légumes plus accessibles ne peut toutefois se faire au détriment des producteurs. **Nos paysan.nes peinent à simplement couvrir leurs coûts de production !**

LA GRANDE DISTRIBUTION RACKETTE LES PRODUCTEURS ET LES CONSOMMATEURS !

Les fruits et légumes frais ont été vendus pour 12,5 milliards d'euros par les producteurs et leurs organisations de mise en marché. Ils ont été ensuite payés deux fois plus chers par les consommateurs au détail : 22,7 milliards d'euros TTC en moyenne entre 2021 et 2023.

Le MODEF, la CGT des Yvelines et le PCF 78 dénoncent les pratiques abusives de la grande distribution. Nous revendiquons :

- D'inscrire dans la constitution française le droit à l'alimentation pour soutenir les foyers populaires à accéder à une alimentation saine, de qualité et durable,
- De rendre obligatoire le double affichage des prix agricoles (production et vente),
- De réorienter les aides de la PAC en priorité vers les exploitations familiales, pour un autre modèle agricole respectant les équilibres naturels et la santé des consommateurs,
- De fixer des prix minimums rémunérateurs pour les paysan.nes garantis par l'Etat, de limiter les marges de la grande distribution et d'interdire la vente à perte des produits agricoles,
- D'interdire l'importation de produits traités avec des molécules interdites en France,
- De sortir du MERCOSUR et des traités de libre-échanges sans contrôle,
- De supprimer la TVA sur les produits de première nécessité,
- D'augmenter les salaires, les retraites et de les indexer sur les prix !

L'intensification de la sécheresse menace directement la survie économique de milliers de paysan.nes et provoque une vague d'abandons du métier, voilà pourquoi le MODEF exige une loi sécheresse et canicule comme en 1976. Nous refusons la mise en place d'un impôt sécheresse ! Nous voulons :

- Un Fonds national des calamités agricoles d'un montant de 2 milliards d'euros,
- Une aide directe pour acheter des fourrages, des céréales et pour compenser les pertes liées à cet épisode caniculaire pour les autres productions (maraichage, viticulture ...),
- L'adoption de la proposition de loi de Julien BRUGEROLLES pour restaurer un véritable régime public et de prévention face aux aléas climatiques, sanitaires et environnementaux.

Venez nombreux rencontrer les paysans engagés du MODEF, le jeudi 27 août :

- Au meeting public à 14h au siège de la CGT des Yvelines : 24, rue Jean Jaurès à Trappes,
- Au marché paysan à prix juste, sans intermédiaire, à 17h devant la gare de Trappes.

Paysans et consommateurs : même combat !